

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT *en alternance en bi-qualification*

Préparation au Bac et aux métiers sportifs de la montagne en trois années après une classe de seconde

PRÉPARATION AU BACCALAURÉAT

Enseignement général : français, anglais, espagnol, activités physiques et connaissances du corps, économie territoires et société, histoire, éducation socio-culturelle, philosophie, mathématiques, informatique, physique-chimie.

Enseignement technologique : gestion des ressources et de l'alimentation, écologie, biologie végétale, gestion du vivant (agronomie /zootechnie), connaissance de l'espace rural, aménagements et valorisation des espaces naturels.

PRÉPARATION AUX MÉTIERS SPORTIFS

Chaque jeune se prépare à deux métiers sportifs de la montagne (montagne hivernale et montagne estivale) sur **une journée de pratique sportive par semaine** de présence au CFMM.

La bi-qualification sportive

Section Sportive de l'Enseignement Agricole (SSEA)

- Préparation au Diplôme d'État de moniteur de ski alpin et nordique
- Préparation au Brevet National de pisteur secouriste alpin et nordique
- Préparation au Diplôme d'État d'Accompagnateur en Moyenne Montagne
- Préparation au Diplôme d'État d'escalade
- Préparation au Certificat de qualification professionnelle de Patrouilleur VTT "Bike Patrol"
- Préparation au Diplôme d'État JEPS VTT
- Préparation au Brevet de Pilote (parapente)



Randonnée



Ski



VTT



Parapente



Escalade

Les avantages du CFMM

- Formation Générale Commune aux Métiers d'Enseignement, d'Encadrement et d'Entraînement des Sports de Montagne (FGCMEEEESM, anciennement "Tronc commun") en partenariat avec l'Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme (ENSA) pour les élèves ayant les prérequis.
- Formation aux Premiers Secours en Equipe (PSE 1 et 2).
- Préparation au Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (BNSSA).

Devenez paysagiste en pluriactivité grâce à l'alternance et à la bi-qualification !

Le Bac STAV permet de s'orienter vers les métiers d'exploitant agricole, de contrôleur laitier, de conseiller en chambre d'agriculture, de technicien ou concepteur paysagiste, de technicien ou ingénieur forestier... Dans l'agroalimentaire, il ouvre des postes de chef de fabrication, de contrôleur qualité et de commercial. Dans l'environnement, c'est le traitement de l'eau et des déchets qui offre le plus de débouchés, mais permet aussi technicien d'aménagements paysagers, chargé de gestion des espaces verts ou de développement local.

Le diplômé issu de cette spécialité étudie la faisabilité et la mise en œuvre d'un projet d'aménagement paysager, aménagement hydraulique ou de gestion et d'aménagement d'espaces forestiers ou naturels.



Sélection sur dossier et motivation

Les candidat(e)s sélectionné(e)s seront convoqué(e)s en avril pour différents tests scolaires et sportifs :

ENTRETIEN INDIVIDUEL DE MOTIVATION

sur la conduite d'un BAC STAV en bi-qualification

Sélection sportive

ENTRETIEN INDIVIDUEL DE MOTIVATION

TEST DE RANDONNÉE EN MONTAGNE

750 m de dénivelé positif par heure sur un parcours de 11 km en mai ou début juin.

TEST DE PRATIQUE DE L'OPTION AU CHOIX

- Ski alpin dans une station du massif des Aravis en mars ou avril : descente libre, grands virages et godilles.
- Ski nordique : entretien technique
- Escalade : épreuve niveau 6A

Les élèves pourront passer des sélections pour d'autres options en début d'année (VTT, parapente).

Prérequis scolaires

Pour une rentrée en classe de 1ère :

- Après une classe de Seconde Professionnelle ou Générale ou à l'issue d'une première
- Après un entretien pour valider son projet professionnel et prouver sa motivation.

Etude du dossier scolaire de la classe de seconde (bulletins, appréciations, lettre de motivation,...).

Poursuite d'études

Le bac STAV permet de poursuivre des études en 2 ans (BTSA, BTS) ou 3 ans (DUT). Quelques bacheliers STAV optent pour une école spécialisée, d'autres postulent dans les écoles d'ingénieurs en agriculture ou en agronomie qui recrutent ces profils. Il faut prévoir une solide sélection à l'entrée et s'engager pour 5 ans d'études. Quelques classes prépas les accueillent pour les préparer à l'entrée dans certaines écoles d'ingénieurs et écoles vétérinaires.

Source : www.onisep.fr



Organisation de l'examen

BAC PRO AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Contrôle en Cours de Formation (CCF) : 40% de la note finale

Epreuves terminales : 60% de la note finale

Epreuves anticipée de français en fin de 2ème année

DIPLÔMES SPORTIFS

Parcours individualisés : présentation individuelle des jeunes aux différents tests sportifs concernés, en fonction de l'âge et du niveau sportif atteint.

Encadrement

Encadrement par des formateurs spécialisés et des intervenants professionnels du secteur de l'environnement et des diplômés d'Etat du domaine sportif.

Accessible aux personnes en situation de handicap sous conditions : nous consulter

La pédagogie de l'alternance

Les formations par alternance sont basées sur l'immersion d'un élève ou d'un étudiant dans le monde socio-professionnel en complément de formations théoriques classiques. Ces différents temps et lieux de formation s'inscrivent dans un véritable projet pédagogique.

Les avantages du CFMM

Le CFMM propose une "alternance pluriactive". Le temps est partagé à proportions égales entre école et entreprises sous un statut de stagiaire de la formation initiale scolaire du ministère de l'agriculture.

Statut et régime des élèves

Statut scolaire : les stages en France ou à l'étranger sont régis par une convention de stage Formation en alternance sous statut stagiaire (non indemnisée)

Régime internat ou ½ pension (externat non admis)

Indicateurs de performance

Les informations détaillées sont accessibles sur notre site Internet : « calendrier et tarifs ».

<https://www.cfmm.fr/qui-sommes-nous/quelques-chiffres/>

Coûts et financements

Les informations détaillées sont accessibles sur notre site

Internet : <https://www.cfmm.fr/tarifs/>



Contact

04 50 02 00 79

mfr.cfmm@mfr.asso.fr



Notre site Internet

www.cfmm.fr



MFR DES METIERS DE LA MONTAGNE - CFMM

1 route de Tronchine BP 51 - 74230 THÔNE

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sauf le vendredi jusqu'à 16h15.



Ministère de tutelle : Ministère de l'agriculture

SIRET 328 037 247 00017

Organisme de formation 82 74 00 229 74